



Blanquefort : les ex-Ford demandent que les "engagements" soient tenus

02/02/2010 : Une cinquantaine de salariés de l'ex-usine Ford à Blanquefort se sont rassemblés mardi 2 février devant l'entreprise, un an jour pour jour après l'annonce de sa cession à HZ Holding, pour demander que le constructeur tienne ses "engagements".

"Ford est toujours engagé vis-à-vis de nous tous", indiquait notamment un tract du Comité de soutien et de sauvegarde des emplois industriels de FAI (First Aquitaine Industries) distribué aux salariés.

L'usine, qui emploie 1.600 salariés, produit des boîtes de vitesse automatiques dont Ford est "le client exclusif", selon Philippe Poutou, délégué CGT, rappelant que cette production s'arrêterait le 31 décembre 2011.

"On veut exercer une pression pour que Ford, qui est toujours présent au conseil de surveillance de FAI, ne puisse pas partir tant que la reprise n'est pas réellement amorcée et que le démarrage des projets censés remplacer l'activité actuelle ne soit enclenché", a déclaré M. Poutou.

Le 2 février 2009, la ministre de l'Economie Christine Lagarde était venue annoncer à Bordeaux la reprise du site et de l'intégralité des salariés par la société HZ Holding, et l'existence de six projets de développement, dont la production de "grandes couronnes pour des éoliennes".

Ce projet de grandes couronnes, le plus avancé selon les syndicats, serait suspendu à l'obtention de prêts bancaires.

Le président PS de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) et maire de Blanquefort, Vincent Feltesse, avait déploré le 28 janvier "un très grand manque de visibilité" sur l'avenir du site et la pérennité des emplois.

L'intersyndicale de FAI a déclenché le 15 janvier une procédure d'alerte. Une procédure destinée à obtenir un audit sur le montage juridique et financier de la reprise de l'usine, selon la CGT.

Copyright © 2010 AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions, qui ne peuvent être exclus ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations.